

POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO (ECOPOST)



Présenté par:

Prof. Dr. Djénéba TRAORE

Directrice Générale

Institut de l'Afrique de l'Ouest

Email: Djeneba.Traore@iao.gov.cv



Site web: www.westafricainstitute.org

POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO (ECOPOST)

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**
- II. ETAT DES LIEUX DE LA SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION (STI)
EN AFRIQUE DE L'OUEST**
 - I. CADRE INSTITUTIONNEL ET APPROCHE METHODOLOGIQUE**
 - II. OBJECTIFS STI**
 - III. ACTIVITES REALISEES EN STI**
 - IV. RECOMMANDATIONS**
 - V. CONCLUSION**

POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO (ECOPOST)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- La science, la Technologie et l'Innovation constituent les éléments clefs du programme de développement de l'Afrique. Dans le Traité Révisé de la CEDEAO et le Protocole A/P3/1/03 sur l'éducation et la formation, les Chefs d'Etats et de Gouvernement reconnaissent la Science et la Technologie (S&T) comme étant les dénominateurs communs du développement de la région Afrique de l'Ouest.
- **La science fournit les informations dont l'application permet la création des technologies et l'innovation technologique.**
- La Première Conférence des Ministres en charge des Sciences et des Technologies de la CEDEAO tenue en 2004 à Abuja a identifié de nombreux problèmes entravant le développement économique de la région, notamment:
 - Les profondes inégalités entre les pays;
 - L'inadaptation des infrastructures;
 - Le faible niveau de formation scientifique couplée au déséquilibre du genre dans les activités de recherche scientifique;
 - Le manque de base de données sur les activités et les experts en sciences et technologies etc.

Cette conférence a par ailleurs identifié les défis à relever au plan régional et national et a recommandé de doter la CEDEAO d'une politique S&T reflétant les aspirations des Etats Membres. Cette politique se doit à terme d'assurer la réduction de la pauvreté par la création d'emplois, renforcer les capacités institutionnelles et humaines, promouvoir la bonne gouvernance et le développement durable et enfin accélérer le niveau d'industrialisation de la région. Elle s'inscrit dans la Vision 2020 dégagée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement car la science et la technologie sont un des axes du Programme Communautaire de Développement et les piliers de la sécurité et de la vitalité économique, la base de la plupart des entreprises modernes à travers la valorisation de la recherche scientifique et technologique. Sa conception nécessite par conséquent une stratégie cohérente.

POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO (ECOPOST))

II. ETAT DES LIEUX DE LA SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- ➔ Mise en œuvre inappropriée des activités de science et technologie dans les États membres;
- ➔ Infrastructures inadaptées, des équipements, des structures et du personnel de l'organisation;
- ➔ Le faible niveau de financement . En effet , la région Afrique de l'Ouest consacre moins de 0,34 % de son PIB aux activités de recherche, alors que les taux sont pour la France: 2,2% , les Etats-Unis d'Amérique: 2,6% et le Japon: 5,0%;
- ➔ Absence d'un lien entre l'innovation et l'utilisation des applications de résultats de recherche;
- ➔ Manque de base de données sur les activités et les experts en sciences et en technologie dans la sous-région ; Faible qualité de la normalisation de certains produits (qui rend certains de nos produits non compétitifs);
- ➔ Duplication des efforts de recherche des institutions de recherche;
- ➔ Faible niveau de formation scientifique couplée avec déséquilibre entre les sexes dans les activités de recherche scientifique;
- ➔ Lourdeur des procédures administratives.

POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO (ECOPOST)

III. CADRE INSTITUTIONNEL ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Cadre institutionnel présenté pour le processus d'élaboration de ECOPOST

- Comité Directeur ECOPOST
- Comité Technique Interne
- Comité Scientifique Régional ou Observatoire Scientifique Régional
- Comités Scientifiques et Techniques Nationaux

En ce qui concerne l'élaboration de l'approche méthodologique d'ECOPOST, six (6) phases ont été identifiées:

Phase 1: Elaboration du projet de document sur la Stratégie pour l'Orientation et la Validation de la Feuille de Route de ECOPOST;

Phase 2: Elaboration de la politique de la CEDEAO des Sciences, technologie et Innovation;

Phase 3: Ratification du Plan d'Action de ECOPOST;

Phase 4: Adoption de la politique Science, Technologie et Innovation de la CEDEAO;

Phase 5: Diffusion de la politique de la CEDEAO Science, Technologie et Innovation dans les États membres **(à partir de 2012);**

Phase 6: Mise en œuvre du Plan d'Action par les parties prenantes **(à partir de 2014) .**

POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO (ECOPOST)

IV. OBJECTIFS STI

La CEDEAO a pour mission essentielle de favoriser l'intégration de l'espace ouest-africain qui s'exprime notamment en termes de libre circulation des biens et des personnes, d'intervention dans les résolutions de conflits, etc. A l'horizon 2020, il s'agit d'obtenir une « **CEDEAO des Peuples** » en remplacement de la « **CEDEAO des États** », c'est-à-dire parvenir à une région ouest-africaine sans frontières dans laquelle les populations vivent dans la dignité et la paix, dans un État de droit et de bonne gouvernance.

Dans le domaine des Sciences, Technologies et Innovation, il s'agit de formuler des politiques de développement capables :

- **de renforcer** la capacité de réaliser des recherches à travers la mise en place de programmes de formation, la tenue d'ateliers de travail et l'organisation de forums de discussion
- **d'encourager** les scientifiques et les chercheurs par l'octroi de bourses de recherche et des facilités de voyage ;
- **de promouvoir** la coordination et la complémentarité entre les institutions de recherche et le secteur de l'industrie ;
- **d'encourager** l'établissement de réseaux entre les scientifiques et les institutions de recherche dans les Etats membres et améliorer les moyens d'obtenir les résultats par la recherche scientifique ;
- **d'accorder** une assistance technique aux Etats membres en vue de mettre en place des politiques et programmes de recherche adéquats, conformément aux besoins technologiques de chaque Etat ;
- **d'encourager** la participation de la femme dans les spécialités scientifiques et dans la mise en place des politiques et la prise de décision dans le domaine scientifique ; etc.

POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO (ECOPOST)

V. ACTIVITES REALISEES EN STI

- Depuis 2000 une prise de conscience se manifeste par de nombreuses initiatives réalisées au plan Africain surtout par l'Union Africaine, le NEPAD. Au niveau régional des efforts sont déployés avec l'organisation de la **Première Conférence des Ministres en Science et Technologie en 2004 et la création en 2007 d'une Division Science et Technologie** au sein de la Commission de la CEDEAO. Cette Division but de promouvoir les activités régionales y compris l'élaboration des politiques et des programmes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Elle doit veiller aussi à la facilitation de la coopération entre les Etats membres avec la Commission de la CEDEAO et les autres agences.
- Dans le cadre de l'ECOPOST, elle doit s'assurer que cette politique soit un mécanisme d'incitation des scientifiques et s de la région afin de réussir un entrepreneuriat avec les secteurs de production et de services. Au niveau national des initiatives existent notamment certains pays qui réexaminent, révisent ou formulent de nouvelles stratégies et politiques pour la science, la technologie et l'innovation.
- En 2009, s'est tenue à Jos au Nigéria, la réunion de « **Validation au plan interne du document d'orientation stratégique pour l'élaboration de la politique science et technologie de la CEDEAO** ». Cette réunion a validé le document d'orientation qui définit les axes stratégiques, le cadre institutionnel, la feuille de route à suivre pour finaliser le document de politique. En effet, l'ECOPOST doit être une plateforme de collaboration entre les départements stratégiques de la Commission pour lesquels la Science et la Technologie sont des outils et instruments importants pour leur développement. Il s'agit des départements *de l'agriculture, des transports et des communications, de l'industrie, du Secteur Privé, de l'énergie, de l'environnement, de la libre circulation et du Secteur de la Santé*.
- Dans un contexte d'intégration progressive des approches en matière de politique scientifique et technologique il est important d'impliquer dans une approche participative les Etats Membres, tous les acteurs, les décideurs politiques, les chercheurs, les enseignants chercheurs, les organisations nationales, régionales et internationales, les réseaux intervenant dans les domaines des Sciences et des Technologies. C'est dans ce contexte que s'est tenu l'atelier sur les **Approches méthodologiques de formulation des politiques en science et technologie** à Abidjan, Côte d'Ivoire, le 30 juillet 2010.

NB: Il est important de noter que c'est lors de cette réunion que la prise en compte du terme «Innovation» a été recommandée par l'Expert du Bénin.

POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO (ECOPOST)

VI. RECOMMANDATIONS STI

- Les résolutions prises par les chefs d'État lors du Sommet de l'UA de 2007 instituant **l'allocation de 1% du PIB à la S & T** par tous les pays membres devraient constituer l'une des bases pour justifier la nécessité pour la politique de la CEDEAO en matière de STI.
- Les résolutions d'autres conférences de parties prenantes telles que la CEA devraient être citées comme une des justifications.

POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO (ECOPOST)

CONCLUSION

- La Politique Science, Technologique et Innovation (ECOPOST) de la CEDEAO qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision 2020 se veut participative et inclusive de toutes les parties prenantes au processus, notamment les Directions techniques de la Commission, les Scientifiques des États-membres, les institutions scientifiques et technologiques de la région, les organisations régionales de la société civile, du secteur privé et de la recherche, des partenaires au développement etc.
- ECOPOST doit non seulement permettre à terme de maîtriser toutes les sciences et les technologies nécessaires pour le développement de la région Afrique de l'Ouest, mais aussi permettre l'émergence d'une communauté scientifique capable de rivaliser et de communiquer avec les meilleures équipes scientifiques mondiales dans divers domaines, de manière à être à la fois consciente et bénéficiaire de tous les progrès scientifiques et technologiques nécessaires au développement de la région.
- En somme, le développement de la science et de la technologie et l'innovation doit s'accompagner d'un défi à prendre en compte sans délai, à savoir un développement humain durable, équitable et intégral qui implique de respecter l'égalité des chances entre les sexes et de reconnaître la diversité culturelle et ethnique.

**POLITIQUE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION DE LA CEDEAO
(ECOPOST)**

Merci de Votre Aimable Attention!



www.westafricainstitute.org